



COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2016



COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2016

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10
Annexes : États de résultat par projet	11-18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la Commission scolaire francophone du Yukon no 23

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2016, l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, avec l'inclusion de la série 4200, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

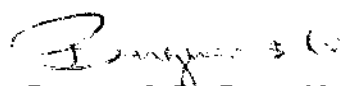
Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, avec l'inclusion de la série 4200.

Edmonton, AB
6 septembre 2016



Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon - Ministère de l'Éducation	\$ 1,083,899	\$ 1,851,124
Programme de contestation judiciaire du Canada	35,390	80,649
Amortissement des apports reportés	21,108	21,991
Autres revenus	15,293	26,957
Contributions des autres organismes	3,700	3,727
Intérêts	<u>1,356</u>	<u>2,466</u>
	<u>1,160,746</u>	<u>1,986,914</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	240,850	1,045,598
Frais professionnels	218,467	180,430
Frais d'activités	96,310	125,109
Contractuels	85,484	107,086
Matériaux et équipements	72,539	114,885
Loyer et location de bureau	55,588	54,525
Appui à la communauté	46,553	49,500
Ressources pédagogiques	42,352	36,543
Frais de formation	28,744	28,415
Télécommunications	25,176	27,130
Déplacements et représentations	24,863	33,271
Charge d'amortissement - corporelle	24,305	23,952
Déplacements - École Émilie Tremblay	16,391	6,501
Frais de publicité et promotion	13,701	15,826
Bibliothèque	13,339	8,988
Assurance	12,707	11,901
Frais de bureau	11,571	9,743
Repas	10,109	8,181
Cotisations et abonnements	9,708	9,101
Frais de réparations et d'entretien	8,731	3,839
Frais bancaires	2,262	1,101
Bourses et prix	2,000	1,000
Location des équipements	1,233	8,956
Frais de relocalisation	-	11,984
Cours par correspondance	<u>-</u>	<u>1,242</u>
	<u>1,062,983</u>	<u>1,924,807</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>97,763</u>	<u>62,107</u>
AUTRES		
Gain/perte cession d'immob. corporelle	<u>-</u>	<u>(669)</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORTS AUX CHARGES	<u>\$ 97,763</u>	<u>\$ 61,438</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016

ACTIFS NETS	<u>Investis en immobilisations</u>	<u>Non-grevés d'affectations</u>	<u>Total 2016</u>	<u>Total 2015</u>
Solde, au début de l'exercice	\$ 6,154	\$ 18,497	\$ 24,651	\$ (36,787)
Excédent des produits par rapports aux charges	(3,197)	100,960	97,763	61,438
Investis en immobilisations corporelles	<u>10,271</u>	<u>(10,271)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>13,228</u>	<u>109,186</u>	<u>122,414</u>	<u>24,651</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>\$ 13,228</u>	<u>\$ 109,186</u>	<u>\$ 122,414</u>	<u>\$ 24,651</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
30 juin 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents	\$ 224,902	\$ 284,273
Créances	42,099	80,040
Frais payés d'avance	16,731	24,609
TPS à recevoir	<u>21,315</u>	<u>23,831</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	305,047	412,753
FONDS D'ÉCOLE ÉMILIE TREMBLAY (Note 10)	11,323	6,739
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	<u>127,173</u>	<u>141,208</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>443,543</u>	\$ <u>560,700</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 177,660	\$ 78,710
Salaires et cotisations sociales à payer	11,620	278,452
Revenus reportés (Note 6)	6,581	4,657
Versements prévus des dettes à long terme (Note 9)	<u>-</u>	<u>32,438</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	195,861	394,257
APPORTS REPORTÉS (Note 7)	113,945	135,053
FONDS D'ÉCOLE ÉMILIE TREMBLAY (Note 10)	<u>11,323</u>	<u>6,739</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>321,129</u>	<u>536,049</u>
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	13,228	6,154
Actifs nets non-grevés d'affectations	<u>109,186</u>	<u>18,497</u>
TOTAL ACTIFS NETS	<u>122,414</u>	<u>24,651</u>
TOTAL DU PASSIF & DES ACTIFS NETS	\$ <u>443,543</u>	\$ <u>560,700</u>

Approuvé par les Directeurs:

_____, Directeur

_____, Directeur

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits reçus du gouvernement du Yukon	1,079,115	1,794,571
Charges payés aux fournisseurs	(653,093)	(812,001)
Charges payés aux employés	(507,682)	(988,649)
Autres montants reçus	38,817	14,681
Produits reçus du gouvernement fédéral	<u>26,181</u>	<u>19,077</u>
	<u>(16,662)</u>	<u>27,679</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'effet à payer	<u>(32,438)</u>	<u>(112,627)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(10,271)</u>	<u>-</u>
Décroissance nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(59,371)	(84,948)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>284,273</u>	<u>369,221</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	\$ <u>224,902</u>	\$ <u>284,273</u>

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2016

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Commission Scolaire Francophone du Yukon est constituée en vertu de la Loi sur l'éducation du Yukon et comme telle n'est pas imposable. La Commission scolaire est responsable de la gestion, de l'administration et du contrôle des écoles de langue française au Yukon.

2. SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la société ont été préparés conformément aux Normes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, avec l'inclusion de la série 4200 (NC-OSBLSP) et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

- a) L'organisme a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Selon cette méthode, les apports affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires auprès d'institutions financières et des montants en espèces.

Immobilisations corporelles

- c) Les immobilisations corporelles qui coutent 5 000\$ et plus sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Autobus	15 ans	Amortissement linéaire
Ordinateurs	4 ans	Amortissement linéaire
Entrepôt	25 ans	Amortissement linéaire
Équipements - CSFY	20%	Amortissement dégressif
Améliorations locatives	3 ans	Amortissement linéaire
Parc	15 ans	Amortissement linéaire
Équipements - ÉÉT	5 ans	Amortissement linéaire

Instruments financiers

- d) Les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur, excluant certaines transactions avec lien de dépendance.

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse et les créances.

Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent le découvert bancaire, les comptes fournisseurs et charges à payer et la dette à long terme.



COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2016

Apports reçus sous forme de services et matériaux

- e) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la Commission scolaire à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériaux sont évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations

- f) Lorsque la direction établit des états financiers selon les NC-OSBLSP du Canada, elle fait des estimations et pose des hypothèses relatives aux éléments suivants:
- les montants présentés au titre des produits et des charges;
 - les montants présentés au titre des actifs et des passifs;
 - les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels.

La direction établit ses hypothèses en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment son expérience, les événements en cours et les mesures que la Commission scolaire pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses qu'elle juge raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient ne pas correspondre aux estimations si les circonstances et les hypothèses étaient différentes. Des estimations ont été faites lorsque certains éléments ont été pris en considération, par exemple, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la dépréciation d'actifs à long terme.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Commission scolaire est exposée à plusieurs risques par la voie de ses instruments financiers. Ci-dessous se trouve la description des risques dont la Commission scolaire est exposée, comment ils surgissent et les changements des risques dont la Commission scolaire était exposée dans la période antérieure et finalement, le niveau de concentration de ces risques.

Risque de crédit :

Principalement, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances exposent la Commission scolaire au risque de crédit. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont dans des grandes institutions financières de bonne réputation. La direction estime que le risque de non-exécution lié à ces instruments est très faible.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Étant donné que les passifs et actifs de cet exercice ne sont pas assujettis à des taux d'intérêt, la gestion de la Commission scolaire estime que le risque de taux d'intérêt est très bas.

Risque de liquidité :

La Commission scolaire est exposée au risque de liquidité lié à sa capacité de respecter ses obligations au titre des passifs financiers, laquelle dépend des rentrées provenant des sources extérieures, en particulier du ministère de l'Éducation yukonnais.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2016

9. EFFET À PAYER

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Effet à payer	\$ <u>-</u>	\$ <u>32,438</u>
	-	32,438
Moins la tranche échéant à moins d'un an		
Paielements requis dans les 12 prochains mois	\$ -	\$ 32,438
Dettes remboursables	<u>-</u>	<u>-</u>
Dettes courantes	<u>-</u>	<u>32,438</u>
Dettes à long terme	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

La Commission scolaire a signé une entente avec une firme juridique qui l'a représentée dans son procès contre le procureur général du Territoire du Yukon. L'entente exige que la Commission scolaire verse une somme minimale de 10 000\$ à chaque mois à partir du 1 juillet 2013, jusqu'au paiement complet des frais juridiques. L'effet à payer est sans intérêt.

10. FONDS D'ÉCOLE (ÉCOLE ÉMILIE TREMBLAY)

Les fonds de l'École Émilie Tremblay, qui sont gérés par l'administration de l'école, sont reflétés dans ces états financiers à l'actif et au passif de l'état de la situation financière. Un sommaire des activités de ces fonds est inclus dans les notes afférentes aux états financiers à titre d'information.

Solde, 30 juin 2015		\$ 6,739
<u>Rentrées de fonds</u>		
Frais d'activités	15,037	
Dons et collectes de fonds	14,123	
Inscriptions	5,033	
Ventes de livres, repas et autres	2,594	
Contributions d'autres organismes	<u>1,250</u>	38,037
<u>Sorties de fonds</u>		
Activités scolaires	15,044	
Repas	6,843	
Matériaux scolaires	5,002	
Cadeaux	821	
Dons	5,160	
Frais bancaires et autres	<u>583</u>	<u>(33,453)</u>
Solde, 30 juin 2016		\$ <u>11,323</u>

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2016

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Des honoraires ont été versés aux commissaires pour un montant de 4 603\$ (5 687\$ en 2015).

12. DÉPENDENDANCE ÉCONOMIQUE

La source principale de revenu de la Commission scolaire provient du Ministère de l'Éducation yukonnais. Sa capacité à maintenir ses opérations dépend de ce financement.

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 1 - Opérations CSFY
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016

	2016	2015
	\$	\$
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon - Ministère de l'Éducation	496 546	543 029
Programme de contestation judiciaire du Canada	35 390	80 649
Intérêts	1 356	2 466
Autres revenus	850	1 050
Contribution des autres organismes	0	172
	<u>534 142</u>	<u>627 365</u>
CHARGES		
Frais professionnels	218 467	180 430
Salaires et charges sociales	110 222	107 487
Loyer et location de bureau	55 588	54 525
Contractuels	49 333	66 735
Appui à la communauté	46 553	49 500
Déplacements et représentations	20 468	21 129
Assurance	11 340	10 599
Télécommunications	11 120	10 228
Cotisations et abonnements	9 108	8 117
Repas	7 759	4 914
Frais de bureau	6 811	5 791
Frais de formation	6 444	8 903
Frais bancaires	2 262	1 101
Bourses et prix	2 000	1 000
Matériaux et équipements	1 198	2 821
Frais d'activités	228	1 627
Frais de relocalisation	0	11 984
Frais de réparations et d'entretien	0	329
	<u>558 901</u>	<u>508 650</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	(24 759)	21 641
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus:		
Actif immobilisé	0	0
Amortissement des apports reportés	7 926	8 809
Moins:		
Contribution pour achats d'immobilisations	0	0
Amortissement d'immobilisations	8 270	9 407
	<u>8 270</u>	<u>9 407</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>(25 103)</u>	<u>21 103</u>

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires au fonctionnement administratif de la CSFY.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 2 - Promo-rétention
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016

	2016	2015
	\$	\$
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon - Ministère de l'Éducation	<u>46 600</u>	<u>118 660</u>
CHARGES		
Frais de publicité et promotion	13 701	15 046
Contractuels	11 774	8 734
Télécommunications	5 651	8 826
Frais d'activités	1 287	758
Ressources pédagogiques	1 283	1 590
Frais de formation	1 032	1 843
Frais de bureau	988	696
Cotisations et abonnements	600	746
Repas	448	136
Déplacements - École Émilie Tremblay	98	0
Salaires et charges sociales	0	77 860
Déplacements et représentations	0	1 575
	<u>36 862</u>	<u>80 695</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	9 738	(169)
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actif immobilisé		0
Amortissement des apports reportés	7 959	7 959
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	0	0
Amortissement d'immobilisations	<u>7 959</u>	<u>7 959</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u><u>9 738</u></u>	<u><u>(169)</u></u>

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires au recrutement, à l'intégration et à la rétention des élèves, incluant les services en petite enfance et exogamie ainsi que la communication et la promotion de nos écoles et de nos services.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 3 - Services pédagogiques
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016

	2016	2015
	\$	\$
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon - Ministère de l'Éducation	48 426	263 600
Autres revenus	0	200
	48 426	270 134
CHARGES		
Ressources pédagogiques	41 069	34 952
Frais de bureau	2 171	1 502
Déplacements - École Émilie Tremblay	285	0
Bibliothèque	23	0
Déplacements et représentations	0	1 502
Salaires et charges sociales	0	225 828
	43 548	263 785
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	4 878	297
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actif immobilisé	0	0
Amortissement des apports reportés	0	0
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	0	0
Amortissement d'immobilisations	0	0
	0	0
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	4 878	(995)

Cette annexe présente les opérations nécessaires aux services pédagogiques incluant les ressources humaines et matérielles.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 4 - Intégration culturelle
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016

	2016	2015
	\$	\$
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon - Ministère de l'Éducation	71 350	67 900
CHARGES		
Salaires et charges sociales	52 570	53 561
Frais d'activités	6 056	9 502
Contractuels	1 430	1 918
Location des équipements	890	683
Repas	582	315
Frais de bureau	338	402
Déplacements - École Émilie Tremblay	337	454
Frais de publicité et promotion	0	685
Matériaux et équipements	0	380
	62 203	62 783
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	9 147	297
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actif immobilisé	0	0
Amortissement des apports reportés	0	0
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	0	0
Amortissement d'immobilisations	0	0
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	9 147	297

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires à l'enrichissement culturel du milieu scolaire, par des initiatives scolaires et parascolaires favorisant le rapprochement entre l'école et la communauté.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 5 - Programmation
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016

	2016	2015
	\$	\$
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon - Ministère de l'Éducation	234 720	682 435
Autres revenus	2 640	2 825
Contributions d'autres organismes	3 700	3 555
	241 060	673 112
CHARGES		
Salaires et charges sociales	78 058	580 861
Matériaux et équipements	43 859	53 081
Contractuels	21 220	28 876
Frais de formation	17 529	16 677
Déplacements - École Émilie Tremblay	13 804	4 505
Frais d'activités	9 498	6 906
Location d'équipements	343	8 273
Frais de réparations et d'entretien	0	481
Déplacements et représentations	0	287
Cotisations et abonnements	0	238
	184 311	672 649
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	56 749	463
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actifs immobilisés	0	0
Amortissement des apports reportés	0	0
Moins: Contribution pour achat d'immobilisations	0	0
Amortissement d'immobilisations	0	0
	56 749	463
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	56 749	463

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires à l'enrichissement de la programmation par le développement professionnel, la technologie, les activités parascolaires et répondre aux besoins spéciaux.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 6 - Tutorat
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016

	2016	2015
	\$	\$
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon - Ministère de l'Éducation	1 006	0
CHARGES		
Contractuels	1 006	0
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	0	0
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actifs immobilisés	0	0
Amortissement des apports reportés	0	0
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	0	0
Amortissement d'immobilisations	0	0
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	0	0

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 7 - Académie Parhémie
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016

	2016	2015
	\$	\$
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon - Ministère de l'Éducation	103 750	101 000
Autres revenus	7 000	21 928
	<u>110 750</u>	<u>122 928</u>
CHARGES		
Frais d'activités	73 303	104 851
Déplacements et représentations	4 395	8 778
Frais de formation	3 738	992
Déplacements - École Émilie Tremblay	1 776	1 441
Assurance	1 367	1 302
Contractuels	720	825
Frais de bureau	500	0
Repas	0	1 828
Matériaux et équipements	0	1 732
Cours par correspondance	0	1 242
	<u>85 799</u>	<u>122 991</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	24 951	(63)
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Actifs immobilisés	0	0
Amortissement des apports reportés	4 523	0
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	0	0
Amortissement d'immobilisations	4 523	0
	<u>4 523</u>	<u>0</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>24 951</u>	<u>(63)</u>

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires à la programmation de l'Académie Parhémie, incluant les sorties scolaires, les voyages et les camps.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 8 - Opérations des écoles
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016

	2016	2015
	\$	\$
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon	81 500	74 500
Autres revenus	4 803	954
	<u>86 303</u>	<u>75 454</u>
CHARGES		
Matériaux et équipement	27 482	56 871
Bibliothèque	13 316	8 988
Frais de réparations et d'entretien	8 731	3 029
Télécommunications	8 405	8 076
Frais d'activités	5 938	1 465
Repas	1 320	988
Frais de bureau	763	1 351
Déplacements - École Émilie Tremblay	91	100
Frais de publicité et promotion	0	95
Frais de formation	0	0
	<u>66 046</u>	<u>80 962</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	20 257	(5 508)
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Gain (perte) sur la cessation d'immobilisations	0	(669)
Plus: Actifs immobilisés	0	0
Amortissement des apports reportés	700	700
Moins: Contribution pour achats d'immobilisations	0	0
Amortissement d'immobilisations	3 553	2 064
	<u>17 404</u>	<u>(7 541)</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	17 404	(7 541)

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires au fonctionnement opérationnel des écoles, incluant les fournitures, le matériel d'art, la bibliothèque, etc.